



communiqué

N^o: 152
No.:

Le 16 octobre 1985

ACCES A L'INFORMATION ET PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

REVISION DES PROCEDURES MINISTERIELLES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que M. Gerald Baldwin a été prié de revoir les pratiques et procédures suivies par le ministère des Affaires extérieures dans l'exercice des responsabilités que lui confèrent la Loi sur l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels. M. Baldwin, ancien député, a contribué à l'établissement de ces deux mesures législatives qui sont entrées en vigueur le 1er juillet 1983.

Le rapport de M. Baldwin sera présenté au plus tard le 1er février 1986, et constituera pour M. Clark un document fort utile en prévision de l'examen triennal de la loi, que le Parlement doit entreprendre avant le 1er juillet 1986.